

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

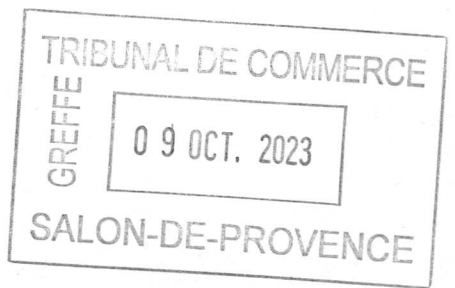
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00175

Numéro SIREN : 334 473 485

Nom ou dénomination : GROUPE ADF

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 5159



GROUPE ADF
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 040 000 D'EUROS
SIEGE SOCIAL : LA BASTIDE BLANCHE – BAT G
13746 VITROLLES CEDEX
RCS SALON DE PROVENCE 334 473 485

* *
*

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme

~~Marc ELIAYAN~~
Président

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise LA BASTIDE BLANCHE 13746 VITROLLES		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 2					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 140 052	1 036 477		
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	598 613	598 613		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
		Terrains AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP	AQ	300 609	256 018	44 591	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	8 823	8 823		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 148 062	1 330 660	817 402	
		Immobilisations en cours AV	AW	61 398		61 398	
		Avances et acomptes AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
			Autres participations CU	CV	10 749 060		10 749 060
	Créances rattachées à des participations BB		BC				
Autres titres immobilisés BD	BE						
Prêts BF	BG		113 350		113 350		
Autres immobilisations financières * BH	BI	135 466		135 466			
TOTAL (II) BJ		20 291 911	6 735 553	13 556 358			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	10 098 298	19 203	10 079 095	
		Autres créances (3) BZ	CA	56 628 035		56 628 035	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE			
Disponibilités CF	CG		28 079 883		28 079 883		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	371 432		371 432		
	TOTAL (III) CJ	CK	95 177 648	19 203	95 158 445		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Écarts de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		115 469 559	6 754 756	108 714 803			
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	39 605	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 040 000)	DA		4 040 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		404 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		464 017	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		20 029 068	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		24 937 085	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		46 000	
	Provisions pour charges	DQ		309 000	
	TOTAL (III)	DR		355 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		11 801 618	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		60 150 610	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		6 527 528	
	Dettes fiscales et sociales	DY		4 679 069	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		246 614	
	Autres dettes	EA		17 279	
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC		83 422 718		
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		108 714 803		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		75 813 014		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		14 913		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	145 292
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	142 463
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	51 320 216
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 291 148
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	20 029 068
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	Dont produits de locations immobilières	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *	
		Dont - Crédit - bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9)	Dont transferts de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatives	A6	obligatoires
	dont cotisations facultatives Madelin		A7
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 306 738	KE		KF	528 468	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	268 477	KN		KO	17 738	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	11 820	KQ		KR	2 575
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	8 823	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	296 660	KW		KX	15 748	
		Matériel de transport *				KY	30 520	KZ		LA	126 982	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 103 235	LC		LD	574 917	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	56 831	LI		LJ	61 398	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 776 365	LO		LP	799 358	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	10 749 060	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	217 087	1U		1V	31 729		
TOTAL IV					LQ	10 966 147	LR		LS	31 729		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	19 049 250	ØH		ØJ	1 359 555		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						2						
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	10 000	LW	6 775 143	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	286 215	MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH	14 395	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	8 823	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	312 408	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	157 502	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	1 678 152	MU
	Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	56 831	MZ		NA	61 398	NB
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF
TOTAL III					IY	56 831	NG		NH	2 518 893	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	10 749 060	ØZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	248 816	2G
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	10 997 875	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	66 831	ØK	50 063	ØL	20 291 911	ØM	

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	4 186 865		PF	1 003 250	PG	50 063	PH	5 140 052
TOTAL I	RK	4 186 865		RM	1 003 250	RN	50 063	RO	5 140 052
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	242 083	PS	10 018	PT		PU	252 101
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 805	PW	2 112	PX		PY	3 917
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	8 823		QA		QB		QC	8 823
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	260 030	QE	8 636	QF		QG	268 666
	Matériel de transport	QH	13 111	QI	16 045	QJ		QK	29 156
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	758 711	QM	274 127	QN		QO	1 032 838
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	1 284 564		QV	310 938	QW		QX	1 595 501
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	5 471 429		ØP	1 314 188	ØQ	50 063	ØR	6 735 553

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM						NO
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY							
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	309 000
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	46 000
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	355 000	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	19 203
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	19 203
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	374 203
	- d'exploitation	UE	55 394	UF	83 000	
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US	113 350	
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	95 861	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA			23 044	
	Autres créances clients		UX			10 075 254	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY			292 492	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			32 568	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			1 077 046
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC			54 004 182	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR			1 221 748	
	Charges constatées d'avance		VS			371 432	
	TOTAUX			VT	VU	VV	67 346 581 / 67 137 370 / 209 211
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			25 255
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	VZ		83 422 718 / 75 813 014 / 7 609 705	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122022				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	20 029 068			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	6 667				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	9 097				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	174 697		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	174 697		
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	143 414			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	221 416				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme									
		- Plus-values soumises au régime des fusions									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
							TOTAL I	20 584 359			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
			- imposées au taux de 19 %								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
			- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	200 970		19 896 030				
Produit net des actions et parts d'intérêts		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											
Majoration d'amortissement*											
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice conventionnel *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexties A)		L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 tredecies)		PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
					Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	951			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	(951)			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
							Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	20 010 703
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	573 656	
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	573 656	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	900 316
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION RETRAITE	8X	8Y	33 000
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
PARTICIPATION	9K	145 292	9L 61 984
ORGZNIC	9M	29 405	9N 18 738
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	174 697
à reporter au tableau 2058-A :		YO	113 722
		↓	↓
		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB								
					Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	156 408							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	156 408		Dividendes	ZE	13 993 069							
	Prélèvements sur les réserves	ØE	13 993 069		Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	14 149 477		Report à nouveau	ZG								
										TOTAL II		ZH	14 149 477	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	66		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	1 662 763		
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	6 078 323		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 427 727		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	5 458 473		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	16 627 352		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	115 312		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	296 399		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	411 711		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	5 784 088		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	2 696 053		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*										ØB	7 503 903		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,00 %		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	573 656	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	13 296 676	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	52415347500016						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF						Néant <input type="checkbox"/> *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			⑦	⑧	⑨	
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪				(Ventilation par taux)		

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF Néant *

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^❶ ou 12,8 % ^❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^❶ .	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2023

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		164
	dont apprentis	YF	2
	dont handicapés	YG	5
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		29 420 848
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX	29 420 848
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		942
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		308 435
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	309 377
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		(84 861)
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		14 733 992
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		282 525
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		123 918
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	15 055 573
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	14 674 652
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		14 674 652
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		29 420 848
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		164
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		542 118 000
Période de référence	GY	du	01012022
	GZ	au	31122022
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE ADF

ADRESSE (voie) LA BASTIDE BLANCHE

CODE POSTAL 13746 VILLE VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 10100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ADF DEVELOPPEMENT
 N° SIREN (si société établie en France) 4 9 9 4 3 7 3 7 4 % de détention 99 Nb de parts ou actions 10000
 Adresse : N° 0 Voie LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
 Code Postal 13746 Commune VITROLLES Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE ADF

ADRESSE (voie) LA BASTIDE BLANCHE

CODE POSTAL 13746 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF MAINTENANCE INDUSTRIELLE
N° SIREN (si société établie en France)	3 8 0 1 5 3 2 0 5	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ATELIERS DE FOS
N° SIREN (si société établie en France)	3 3 3 3 5 1 7 2 4	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF NUCLEAIRE TARLIN
N° SIREN (si société établie en France)	0 7 6 7 5 0 2 2 3	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DES DUNES BP 69
Code Postal	59820	Commune	GRAVELINES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF ENVIRONNEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 7 4 9 9 7 8 7	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	ADF INDUSTRIAL SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France)	3 4 2 6 6 7 4 6 6	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF VAL DE SEINE
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 0 7 3 4 7 7 1	% de détention	100
Adresse : N°	4	Voie	CHEMIN DES VALLEES
Code Postal	76700	Commune	HARFLEUR
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF ALSACE
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 6 6 1 7 0 3	% de détention	100
Adresse : N°	14	Voie	RUE EDOUARD BRANLY
Code Postal	68000	Commune	COLMAR
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF TECHNOLOGIES
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 3 4 5 4 9 7	% de détention	100
Adresse : N°	6	Voie	AVENUE JEAN MONNET
Code Postal	31770	Commune	COLOMIERS
		Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Extension 1

N° 2059-G-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF

Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF RHONE ALPES
N° SIREN (si société établie en France)	488393885	% de détention	100
Adresse : N°	4	Voie	RUE LOUIS PRADEL
Code Postal	69960	Commune	CORBAS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF PROCESS INDUSTRIES
N° SIREN (si société établie en France)	487749822	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF COTE OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	487751042	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DE AVIATION
Code Postal	44600	Commune	SAINT NAZAIRE
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	TECHNICOVER
N° SIREN (si société établie en France)	523226728	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DE AVIATION
Code Postal	44600	Commune	SAINT NAZAIRE
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	ADMINISTRATIVE OFFICE
N° SIREN (si société établie en France)	430117440	% de détention	99
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI CAMP JOUVEN
N° SIREN (si société établie en France)	322270034	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI GRAND CANAL
N° SIREN (si société établie en France)	401972088	% de détention	99
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ONE TRAINING INSTITUTE
N° SIREN (si société établie en France)	838885655	% de détention	60
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF GUYANE
N° SIREN (si société établie en France)	887599686	% de détention	100
Adresse : N°	27	Voie	AVENUE DE PREFONTAINE ZI PARIACABO
Code Postal	97310	Commune	KOUROU
		Pays	FR

Extension 1

N° 2059-G-SD

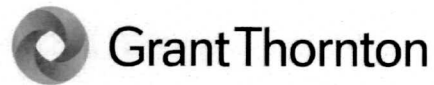
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="TOURNAIRE EQUIPEMENTS"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="879738250"/>	% de détention	<input type="text" value="100"/>		
Adresse :	N° <input type="text" value="70"/>	Voie	<input type="text" value="Route de la paoute Plan de Grasse"/>		
	Code Postal <input type="text" value="06130"/>	Commune	<input type="text" value="Grasse"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France



Commissaire aux Comptes
Villa d'Este
15 avenue Robert Schuman
13002 Marseille
France

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ADF GROUPE S.A.S.
Chemin de la Bastide Blanche - ZI Swen - Bâtiment G - BP 80221 - 13746 Vitrolles
Ce rapport contient 19 pages

Aux Associés de la société Groupe ADF S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe ADF S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

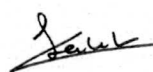
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille le 23 juin 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Signature
numérique de
Lionel HATET

Lionel Hatet
Associé

KPMG S.A.



Loïc Herrmann
Associé

Bilan Actif

GROUPE ADF

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	6 176 530	5 140 052	1 036 477	1 719 107
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	598 613		598 613	400 765
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 775 143	5 140 052	1 635 091	2 119 872
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	300 609	256 018	44 591	36 408
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 823	8 823		
Autres immobilisations corporelles	2 148 062	1 330 660	817 402	398 563
Immobilisations en cours	61 398		61 398	56 831
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 518 893	1 595 501	923 392	491 802
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	10 749 060		10 749 060	10 749 060
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	113 350		113 350	88 095
Autres immobilisations financières	135 466		135 466	128 992
TOTAL immobilisations financières :	10 997 875		10 997 875	10 966 147
ACTIF IMMOBILISÉ	20 291 911	6 735 553	13 556 358	13 577 821
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	10 098 298	19 203	10 079 095	23 334 770
Autres créances	56 628 035		56 628 035	46 843 414
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	66 726 333	19 203	66 707 130	70 178 184
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 079 883		28 079 883	34 269 095
Charges constatées d'avance	371 432		371 432	449 566
TOTAL disponibilités et divers :	28 451 315		28 451 315	34 718 661
ACTIF CIRCULANT	95 177 648	19 203	95 158 445	104 896 845
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	115 469 559	6 754 756	108 714 803	118 474 665
----------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------

Bilan Passif

GROUPE ADF

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 4 040 000	4 040 000	4 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	404 000	404 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	464 017	14 300 678
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	20 029 068	156 408
TOTAL situation nette :	24 937 085	18 901 086
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	24 937 085	18 901 086
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	46 000	50 000
Provisions pour charges	309 000	342 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	355 000	392 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 801 618	10 061 564
Emprunts et dettes financières divers	60 150 610	74 392 008
TOTAL dettes financières :	71 952 228	84 453 573
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 527 528	8 374 661
Dettes fiscales et sociales	4 679 069	6 261 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	246 614	91 392
Autres dettes	17 279	372
TOTAL dettes diverses :	11 470 490	14 728 007
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	83 422 718	99 181 579
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	108 714 803	118 474 665

Compte de Résultat (Première Partie)

GROUPE ADF

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 420 848		29 420 848	22 549 328
Chiffres d'affaires nets	29 420 848		29 420 848	22 549 328
Production stockée				
Production immobilisée			308 435	487 346
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			313 147	464 921
Autres produits			942	26 977
PRODUITS D'EXPLOITATION			30 043 372	23 528 572
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(334 798)	(453 478)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			16 627 352	12 409 455
TOTAL charges externes :			16 292 554	11 955 976
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			411 711	392 110
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 141 495	6 175 574
Charges sociales			3 528 582	2 691 856
TOTAL charges de personnel :			11 670 077	8 867 430
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 314 188	1 425 324
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 394	1 114
Dotations aux provisions pour risques et charges			46 000	50 000
TOTAL dotations d'exploitation :			1 369 582	1 476 438
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			123 918	296 212
CHARGES D'EXPLOITATION			29 867 842	22 988 166
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			175 530	540 406

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GROUPE ADF

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	175 530	540 406
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	21 276 717	475 907
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		2
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	127	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 276 844	475 909
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 135 151	635 327
Différences négatives de change	400	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 135 551	635 327
RÉSULTAT FINANCIER	20 141 293	(159 418)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	20 316 823	380 988
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	145 292	61 984
Impôts sur les bénéfices	142 463	162 596
TOTAL DES PRODUITS	51 320 216	24 004 481
TOTAL DES CHARGES	31 291 148	23 848 073
BÉNÉFICE OU PERTE	20 029 068	156 408

SAS GROUPE ADF

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 108.714.803 €.
Le CA HT de l'exercice est de 29.420.848 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20.029.068 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2023 par le dirigeant.

1 – Evènements significatifs de l'exercice

L'activité du Groupe s'est fortement redressée en 2022, montrant une performance supérieure à celle de 2019 (année pré-Covid) et confirmant la forte résilience du Groupe durant la crise liée au Covid-19 ainsi que la situation macroéconomique défavorable en 2022 (guerre en Ukraine, inflation, crise de l'énergie).

S'agissant des créances clients, il n'est pas constaté de pertes significatives ou de risques accrus et significatifs de défaut des clients. Le niveau des encaissements clients est resté très soutenu tout au long de l'exercice 2022.

L'évaluation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Le contexte de la crise ukrainienne n'a pas, à la date d'arrêt des comptes, d'influence sur l'activité du Groupe.

Tout au long de l'exercice 2022, ADF a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de rebondir et de financer la croissance de sa production. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2022 demeure très élevée notamment du fait de l'efficacité de l'organisation interne permettant une bonne maîtrise de son BFR.

Autres évènements significatifs de l'exercice

Néant.

2 – Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour le calcul de la production est celle de la méthode à l'avancement.

ACTIF IMMOBILISE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Ces immobilisations font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

(L = linéaire ; D = dégressif)

Immobilisations incorporelles :	Amortissements pratiqués :	
Logiciels	1 à 3 ans	L

Immobilisations corporelles :	Amortissements pratiqués :	
Constructions	20 à 40 ans	L
Agencement, aménagement des constructions	3 à 10 ans	L
Installations techniques	10 ans	L
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans	L
Matériel de transport	2 à 5 ans	L
Matériel informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier de bureau	3 à 8 ans	L

Sur ce principe comptable, il a été activé 480k€ de frais de développements informatiques en 2021 qui sont amortis sur différents projets sur 3 ans.

2. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La juste valeur peut être basée sur la méthode des DCF (Discounted Cash Flow), tenant compte des niveaux d'activité, de la rentabilité passée ou prévisible et des facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur comptable.

ACTIF CIRCULANT

1. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, elles peuvent donner lieu à la constitution d'une dépréciation. La dépréciation est constatée si la créance est supérieure à 1 an et présente un risque d'impayé.

2. Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées suivant la méthode du premier entré premier sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

3. Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Les provisions font l'objet d'une évaluation au cas par cas correspondant à la meilleure estimation de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement par des provisions pour charges de personnel, y compris engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, ainsi que des provisions pour risques financiers.

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière fait l'objet d'une provision pour charges au passif du bilan, si les montants versés à un fonds d'assurance ne sont pas suffisants pour couvrir le risque.

La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode des unités de crédits projetées, préconisée par la norme IAS 19.

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses retenues pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour le calcul des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Age de départ	65 ans cadres, 62 ans non cadres
- Taux de charges sociales	44 %

- Taux actualisation	3.5 %
- Taux revalorisation	2.2
%	
- Turn Over :	
De 20 à 24 ans	8.70%
De 25 à 29 ans	14.83%
De 30 à 34 ans	14.56%
De 35 à 39 ans	8.88%
De 40 à 44 ans	8.84%
De 45 à 49 ans	5.83%
De 50 à 54 ans	3.88%
De 55 à 59 ans	3.24%
60 ans et plus	1.43%

La convention collective de la métallurgie a été modifiée le 20/06/2013.

Table TV/TD 2014-2016. Le départ est considéré à l'initiative de l'employé.

Le coût des indemnités de fin de carrière est calculé sur la base services rendus par l'employé jusqu'à l'âge théorique de son départ en retraite. Puis la part relative aux services rendus à la date de l'évaluation actuarielle se calcule au prorata du temps passé par rapport à la durée totale de travail jusqu'au départ en retraite de l'employé.

Suite à la clarification de l'International Financial Reporting Interpretations Committee la méthodologie de calculs des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) du Groupe ADF a été changée pour les entités qui dépendent de la convention collective métallurgie en 2021.. Cette nouvelle méthodologie consiste à étaler l'acquisition des droits, non plus sur la carrière complète du salarié dans le régime, mais sur la durée nécessaire à l'obtention des droits plafonnés et précédant l'âge de retraite.

DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale Le montant figurant sous cette rubrique correspond principalement :

- aux soldes créditeurs des comptes bancaires
- aux comptes courants créditeurs des différentes filiales du Groupe ADF

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est essentiellement constitué des intérêts sur comptes courants et des intérêts sur emprunts.

3 – Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 0€

Fonds Commercial	Valeur brute	Amortissement	Valeur Nette	Répartition
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1. Immobilisations brutes = 20.291.911 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6.306.738	528.468	60.063	6.775.143
Immobilisations corporelles	1.776.365	799.358	56.831	2.518.893
Immobilisations financières	10.966.147	31.729		10.997.875
TOTAL	19.049.250	1.359.555	116.894	20.291.911

3.1.2. Amortissements et dépréciations d'actif = 6.735.553 €

Amortissement et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4.186.865	1.003.250	50.063	5.140.052
Immobilisations corporelles	1.284.564	310.938		1.595.501
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	5.471.429	1.314.188	50.063	6.735.553

3.1.3. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur Nette	Durée
Concessions brevet licence	6.176.530	5.140.052	1.036.477	1 à 3 ans
Immo incorp en cours	598.613		598.613	
Agencements install construc	300.609	256.018	44.591	10 ans
Matériel et outillage	8.823	8.823	0	3 à 5 ans
AAI Divers	312.408	268.666	43.742	5 à 8 ans
Matériel de transport	157.502	29.156	128.346	3 à 8 ans
Matériel bureau, informatique	1.594.845	989.244	605.601	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	83.207	43.593	39.614	3 à 8 ans
Immobilisations en cours	61.398	-	61.398	
TOTAL	9.525.353	6.735.553	2.789.800	

3.2. Etat des créances = 67.346.581 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	248.816	39.605	209.211
Clients	10.098.298	10.098.298	
Créances diverses & charges constatées d'avance	56.999.467	56.999.467	
TOTAL	67.346.581	67.137.370	209.211

3.3. Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	
Autres créances	
TOTAL	

3.4. Produits à recevoir par poste du bilan = 35.958 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3.390
Autres créances	32.568
Disponibilités	
TOTAL	35.958

3.5. Charges constatées d'avance = 371.432 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 – Notes sur le bilan passif

4.1. Capital social = 4.040.000 €

Mouvement des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titre en début d'exercice	10.100	400	4.040.000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10.100	400	4.040.000

4.2. Capitaux propres = 24.937.085€

Libellé	31/12/2021	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Divers	31/12/2022
Capital social	4.040.000					4.040.000
Prime d'émission						
Réserve légale	404.000					404.000
Autres réserves	14.300.678	156.408		-13.993.069		464.017
Report à nouveau						
Résultat	156.408	-156.408	20.029.068			20.029.068
Capitaux Propres	18.901.086	0	20.029.068	-13.993.069		24.937.085

4.3. Provisions = 374.203 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charges	392.000	46.000	83.000	355.000
Provisions pour dépréciation	9.809	9.394		19.203
TOTAL	401.809	55.394	83.000	374.203

La reprise de provision de 83k€ a été utilisée pour 19 k€ pendant l'exercice 2022.

Montant afférent aux IFC = 309.000 €

Toutes ces provisions présentent un caractère d'exploitation.

4.4. Etats des dettes = 83.422.718€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	11.801.618	4.191.913	7.609.705	
Dettes financières diverses	833	833		
Fournisseurs	6.527.528	6.527.528		
Dettes fiscales & sociales	4.679.069	4.679.069		
Dettes sur immobilisations	246.614	246.614		
Groupe et associés	60.149.777	60.149.777		
Autres dettes	17.279	17.279		
Produit constatés d'avance				
TOTAL	83.422.718	75.813.014	7.609.705	

4.5. Dettes représentées par des effets de commerce = 1.826 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	1.826
Autres dettes	
TOTAL	1.826

4.6. Charges à payer par postes du bilan = 3.390.595€

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établ de crédit	833
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1.521.301
Dettes fiscales & sociales	1.868.461
Autres dettes	
TOTAL	3.390.595

4.7. Produits constatés d'avance = 0 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 – Note sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaire = 29.420.948 €

Le chiffre d'affaire de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de service	29.420.948	100 %
TOTAL	29.420.948	100 %

5.2. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

Accroissement et allègement	Montant HT	Impôt
Accroissement	174.697	43.674
Provisions règlementées		
Allègement	-80.722	- 20.181
Provisions non déductibles l'année de la dotation	- 33.000	- 8.250
Total des déficits reportables		
TOTAL	60.975	15.244

5.3. Production immobilisée = 308.435 €

La production immobilisée a été calculée d'après un coût de revient horaire.

Elle représente le coût des charges de personnel interne qui ont servis à l'élaboration ou l'amélioration des logiciels utilisés par la société.

5.4. Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat.

On pourra s'y reporter ainsi qu'aux détails des comptes annuels, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 – Autres informations

6.1.1 Engagements reçus = 8.055.000 €

Nature des engagements reçus	Montant
Avais & cautions hors groupe	

Avals & cautions filiales	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Découverts bancaires autorisés	3.750.000
Montant restant sur les contrats de location longue durée	4.305.000
TOTAL	8.055.000

6.1.2 Engagements donnés = 102.000€

Garantie de bonne fin de 102.000€ par le vendeur.

6.2. Effectif moyen

La société dispose en 2022 d'un effectif moyen de 164 salariés

6.3. Intégration fiscale

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé en 2011 avec comme nouvelle société mère la société ADF Croissance.

En 2022, la société Groupe ADF continue d'appartenir à ce groupe d'intégration fiscale.

Des conventions ont été établies afin de régir les modalités de répartition des charges d'impôt sur les sociétés entre les différents membres de l'accord. Ces conventions prévoient que la contribution de chaque filiale au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe doit être calculée comme si chaque filiale était imposée séparément.

En cas de déficit fiscal, c'est la société mère qui bénéficie de l'économie d'impôt générée.

6.4. Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée par la société aux membres de ses organes d'administration et de direction au titre de leur fonction de Direction ou de mandataire sociaux ne concerne qu'une seule personne et, à ce titre, ne peut être communiquée.

6.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Depuis 2011, il s'agit d'ADF Croissance SAS dont le siège social est situé La Bastide Blanche Bât. G – 13746 VITROLLES Cedex

7 – Tableau des parties liées

Eléments concernant les entreprises liées et les participations	
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES

	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		10.749.060
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		9.971.079
Autres créances		54.004.182
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		60.149.777
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3.455.245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Redevances filiales		24.340.003
Produits de participation		20.097.000
Management fees	-1.908.000	
Autres produits financiers		1.179.717
Charges financières		1.080.047

8 – Evènements post-clôture

Le groupe a acquis la société NOVEXA GROUP début février 2023

NOVEXA GROUP détient les sociétés NOVEXA et APMG.

Le groupe poursuit ainsi sa stratégie de développement de ses expertises et renforce ainsi son offre de services à haute valeur ajoutée auprès de ses principaux clients industriels.

SAS GROUPE ADF

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 2022

FILIALES DETENUES A PLUS DE 50 %	CAPITAL SOCIAL	RESERVES ET RAN	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES DETENUS	PRETS AVANCES CONSENTIS	PRETS AVANCES RECUS	CAHT DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE
ADF MI	1 400 000	665 203	100	810 084		572 429	77 280 059	959 098
ATELIERS DE FOS	1 400 000	848 145	100	1 015 234	23 241 928		81 608 296	3 989 087
ADF NUCLEAIRE	1 000 000	688 936	100	2 835 554	8 491 937		26 779 103	1 626 245
ADF ENVIRONNEMENT	400 000	211 531	100	38 021		1 630 470	12 516 218	538 459
ADF INDUSTRIAL SOLUTIONS	100 000	449 870	100	152 449		4 098 749	35 069 827	679 941
ADF TARLIN INDUSTRIES	5 962 335	215 225	100	Indirect		6 424 765	22 035 771	653 834
ADF VAL DE SEINE	1 500 000	165 612	100	1 500 000	1 466 217		28 554 535	1 313 612
ADF ALSACE	500 000	491 024	100	500 000		2 894 594	20 293 332	933 322
ADF TECHNOLOGIES	500 000	319 066	100	500 000	7 591 779		37 571 386	1 069 805
ADF RHONE-ALPES	500 000	330 654	100	500 000	1 622 334		14 465 699	345 700
ADF PROCESS INDUSTRIE	37 000	385 323	100	100 000		4 955 332	13 519 340	1 237 060
ADF COTE OUEST	37 000	1 241 353	100	950 000		772 510	11 875 003	533 284
TECHNICOVER	300 000	228 240	100	300 000		371 919	374 249	55 811
ADF MANUFACTURING	535 000	734 112	100	Indirect	350 024		6 466 751	610 175
ONE TRAINING INSTITUTE	10 000	188 318	60	6 000	16 343		561 568	-136 666
ADF GUYANE	150 000	312 821	100	150 000		5 026 458	12 576 587	500 280
ADF LOGISTICS	45 000	610 116	100	Indirect			2 828 902	144 327
ADF OPERATIONS & MAINTENANCE	125 000	-428	100	Indirect			0	-433
TOURNAIRE EQUIPEMENTS	250 000	15 728	100	1 040 000		2 358 438	8 076 535	482 334
SCI ADMINISTRATIVE OFFICE	100	168 560	99	151	96 159		117 471	36 553
SCI CAMP JOUVEN	12 800	453 795	99	350 194	121 272		72 000	18 368
SCI GRAND CANAL	100	102 632	99	151	1 169 915		395 674	187 100

GROUPE ADF
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 040 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LA BASTIDE BLANCHE BAT G
BP 80221 – VITROLLES CEDEX
RCS SALON DE PROVENCE 334 473 485

* *
*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés prennent note que l'affectation du résultat proposée par le Président est conforme à la loi et aux statuts.

Les associés décident, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de **20.029.068 euros** au poste suivant : « Réserves Diverses »



- Le montant du compte Report à nouveau après affectation du résultat reste égal à **0 Euro**.
- Le montant de la réserve légale après affectation du résultat reste égal à **404.000 Euros**.
- Le montant des Réserves Diverses/Autres Réserves , après affectation du résultat est égal à **5.493.085 Euros**.

Les associés décident de distribuer des dividendes à hauteur de **14.992.574 Euros**, par prélèvement sur le compte « Réserves Diverses » qui passerait ainsi à un solde de **5.493.085 Euro**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts concernant la distribution de dividendes sur les trois derniers exercices, les associés prennent note que la société a distribué des dividendes comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| • 2020 (Exercice clos le 31/12/2019) | 0 euro |
| • 2021 (Exercice clos le 31/12/2020) | 0 euro |
| • 2022 (Exercice clos le 31/12/2021) | 14.000.000 euros |

Cette résolution est adoptée par les associés.

ADF Développement associée Représentée par Marc ELIAYAN 	Président par Marc ELIAYAN 
---	--